



# Le téléchargement

Si aujourd’hui le téléchargement a pris une signification péjorative, car trop souvent associé à « l’illégalité », il ne faut pas oublier que le téléchargement est indissociable de l’utilisation d’Internet, car il permet l’échange de données numériques à distance. Il comprend notamment les fichiers reçus en pièce jointe du courrier électronique.

## Nos conseils

Attention, un fichier, quelle que soit sa nature, peut en cacher un ou plusieurs autres. C'est le cas notamment des virus conçus pour endommager ou pour espionner ce qui se passe sur votre ordinateur.

Avant de vous engager dans le téléchargement :

- 1 installez un logiciel antivirus sur votre ordinateur.
- .....
- 2 vérifiez l’origine et le statut du site qui propose le téléchargement pour échapper aux propositions illégales.
- .....

Avant d’ouvrir un compte « cloud » :

- 3 Utilisez un mot de passe complexe composé de majuscules/minuscules et caractères spéciaux.
- .....
- 4 Attention : opter pour la question de sécurité dont vous êtes le seul à connaître la réponse.

## Vos questions les plus fréquentes :

### Est-ce que je risque vraiment quelque chose si je visionne juste des vidéos illégales en ligne ?

Le streaming permet la lecture en continu de fichiers multimédia. L'avantage du streaming est qu'il vous évite d'encombrer le disque dur de votre ordinateur avec des fichiers multimédia en général très volumineux. L'internaute qui met en ligne des œuvres sans autorisation en téléchargement ou streaming commet un délit de contrefaçon (peine de 3 ans de prison et 300 000€ d'amende). Le spectateur peut même être considéré comme receleur.

### A quoi sert le cloud ?

L'appellation « cloud » (« nuage » en anglais) désigne l'externalisation de vos données sur des serveurs distants, ce qui évite notamment d'avoir à les stocker sur un seul ordinateur/tablette/smartphone. Imaginons que vous devez rédiger un exposé, en l'intégrant à votre cloud, vous pourrez y accéder à tout moment, même depuis un autre ordinateur, et modifier/compléter le fichier, simplement en vous identifiant auprès de l'hébergeur de vos données.



Vous souhaitez en savoir plus sur le téléchargement, découvrez notre guide « Internet et vous », téléchargeable sur notre site Internet [www.leolagrange-conso.org](http://www.leolagrange-conso.org) qui répondra à toutes vos questions !